

Compte-rendu de la réunion de pilotage académique en Documentation

Lycée Charles de Gaulle – Compiègne
Jeudi 29 septembre 2022 – 9h-17h.

Etaient convoqués les personnes ressources de l'académie ainsi que les animateurs de bassin. Etaient présents l'ensemble du collège des IPR EVS (sauf Mme Albar, excusée), tous les animateurs de bassin (sauf Mmes Fachin et Legoux, excusées), Mme Goddyn pour l'Inspé (M.Ethuin était excusé), M.Del Canto comme IANTE, Mme Sebille, Mme Collet pour le CLEMI, Mme Combaud pour Canopé, M.Moronval comme coordonnateur PAF.

1/ Tour de table

- Présentation de l'équipe IPR-EVS : départ en retraite de M.Level ; arrivée de M.Sellier depuis l'académie de Lille.
- Présentation des animateurs de bassin.
- Présentation des personnes-ressource
- Présentation de l'ordre du jour.

2/ Thèmes de travail en lien avec la lettre de rentrée (J.C. Fumet, P.Level – IPR EVS)

1/ Programme pour l'animation des réunions de bassin :

- Travaux effectués par le groupe de ressources EMI en 2021-2022 = à diffuser dans les bassins (cf ateliers de l'après-midi), selon démarche d'appropriation progressive. Axe principal du travail en bassins cette année.
- Nomination d'un référent académique en EMI : M.Régis Signarbieux, IPR Lettres-Histoire.
- Pérennisation du groupe de ressources en 2022-2023 ; à terme, intégration dans une structure pluri-disciplinaire.
- Présentation de la formation « *Concevoir une progression EMI* » (E.Henique ; S.Moronval). Objectif pluri-annuel, avec visée évolutive. Formation à public désigné : répartition des stagiaires sur l'ensemble des bassins.
- Mise à disposition du pop-lab (K.Sebille) qui suppose mutualisation des contributions du terrain (dont on n'attend aucunement qu'elles soient exemplaires). Pour accéder à pop-lab, il faut se créer un compte, puis l'envoyer à Mme Sebille. Le lien vers pop-lab sera accessible via le site académique ; il a d'autre part été envoyé par mail via les chefs d'établissement.
Déposer ses fichiers ; Mme Sebille vérifie pour mise en ligne normalement tous les jours.
Précisions de M.Level : il ne s'agit pas d'une progression académique, d'un modèle, mais d'une source d'inspiration et d'un outil de travail dont les chefs d'établissement peuvent se servir pour la structuration de l'EMI.
- Echanges sur la difficulté que les conseils pédagogiques s'emparent du thème : être pragmatique, s'adapter à la diversité des situations. « Coller aux réalités, et faire avancer la réalité ». Prof-doc n'a pas à porter la chose seul, mais à être point d'appui d'une démarche collective. L'attente correspond plus généralement à celle d'une demande sociétale croissante.

2/ Travailler les compétences orales :

Demande des IPR EVS à ce que les professeurs-documentalistes intègrent les jurys, en évitant écueils de 2021 (durée des convocations, éloignement géographique). Retours d'expérience positifs, et appropriation de la démarche par les professeurs-documentalistes dans leurs actions de formation. Témoignages de collègues participants (M.Boucherit, F.Francke, N.Casquinha) : élèves mieux préparés, sauf au niveau de la caractérisation des sources et de la construction des problématiques. Ce sont donc des points à travailler, parallèlement à une réflexion à mener en terme de formation continue.

3/ Le développement des pratiques de lecture :

Point non abordé faute de temps.

4/ Partager les valeurs de la République (Mme Fumet) :

Intérêt de participer à des actions éducatives nationales :

- concours « *Découvrons notre constitution* »

Cf lien dans lettre de rentrée.

Proposer une production construite avec un groupe d'élèves à travers l'étude des textes fondamentaux.

Permet une approche par le sens, la raison d'être des textes considérés, pas uniquement en termes de connaissances, et une réflexion sur la responsabilité de chacun dans leur parfois nécessaire évolution.

Calendrier et procédure d'inscription : cf doc joint.

- « *Coupe nationale des élèves citoyens* » :

Objectif = s'initier au débat citoyen sur une question sociétale majeure. Production finale attendue.

Intérêt de faire rayonner à l'échelle de l'établissement ce qui sera fait.

Thématique générale 2022-2023 : l'intelligence artificielle ; ensuite déclinée par classe (de la 6^e à la terminale). Intérêt particulier de cette thématique : droit en évolution, poids économique, lien avec la notion de liberté, saut entre vivant et machine...

Calendrier et procédure d'inscription : cf doc joint.

5/ PPCR : le point sur les attentes et les évaluations :

Fournir projet CDI, politique documentaire de l'établissement.

Document de référence à remplir : pas obligatoire mais fortement conseillé.

Indiquer aux IPR ce qui va être observé.

Occasion de faire le point sur sa carrière et ses souhaits d'évolution.

Dans la mesure de leurs possibilités, les IPR peuvent venir hors période de rendez-vous de carrière.

Si arrêt long prévu en année de PPCR, si problème de date, le signaler rapidement au secrétariat des IPR.

3/ L'EMI au niveau académique
(R.Signarbieux – Référent académique EMI)

Travail avec Charline Collet, Damien Cambay, Laurent Welykyj (?) pour aspects techniques.

Conscience de la difficulté de faire vivre l'EMI dans les autres disciplines. Volonté de travailler avec les professeurs-documentalistes.

Coups d'accélérateur :

- Journée en partenariat avec France Télévision, 19/10 :

Idée = faire travailler l'EMI dans les disciplines, réussir à faire des alliances.

19/10 = journée de rencontre à Canopé Amiens entre monde enseignant (120, prioritairement profs-docs et CPE ; désignation + diffusion lien d'inscription). Une table ronde le matin, avec trois thématiques. Echanges autour des médias et de l'EMI. Buffet commun. Après-midi = 8 ateliers de 2h avec différentes thématiques ; il y a des professeurs-documentalistes dans chaque. Pas de présence d'IPR (pour que « la parole soit libre »:-). Le soir à partir de 18h, projection d'un film documentaire à la MACU.

- Masterclass au lycée Boucher de Perthes à Abbeville, sur un film documentaire consacré à la rafle du Vél d'Hiv'.

- Trois classes média (lycée Jean Bouin, Saint-Quentin ; collège Jacques Prévert, Nouvion en Ponthieu ; collège Gaëtan Denain, Compiègne). Travail sur l'année, en interdisciplinarité (professeur-documentaliste systématiquement associé), sans moyens supplémentaires.

- Développement webradio : partir de ce qui est déjà en place dans les établissements ; possibilité de prêt de matériel issu de Canopé/Dane. Mettre Mme Fumet en copie des demandes.

Problème de l'EMI : n'est porté par personne spécifiquement, pas évalué, comme toutes les « éducations à »...

Travail spécifique mené par professeurs-documentalistes sera totalement pris en compte, en essayant de l'intégrer dans une globalité. Associer M.Signarbieux au travail du groupe de ressources.

La matinée se clôt par un temps convivial, au cours duquel sont remis des présents à M.Level, au nom des professeurs-documentalistes de l'académie.

***4/ PASS culture et Adage
(I.Stephan, coordonnatrice DAAC)***

- Adage :

La période de recensement est maintenant ouverte toute l'année.

Les projets acceptés sont automatiquement basculés dans le recensement.

Intérêt = permettre un suivi de l'élève sur plusieurs années.

Idéal = mettre en place une commission EAC sur l'établissement.

- PASS culture :

Part collective pour l'instant de la 4^e à la terminale ; 2023-2024 : extension de la part collective aux 6^e-5^e.

Sur Adage : « suivi Pass culture » pour savoir où on en est.

« Ressources » puis « offres Pass culture » pour trouver ce qui est proposé. Deux types d'offres : générales, ou personnalisées après contacts préalables ; ce dernier type d'offres ne sera visible que par l'établissement concerné (sur demande de la structure concernée). Il faut les associer à un projet Adage pour être validé ; pour cela sélectionner « actions pass culture » dans autres dispositifs dans recensement. Attention, il existe une date limite de validation pour cela.

Question posée de la problématique de la non-prise en compte du transport dans le pass culture = rupture d'égalité pour les établissements ruraux. La DAAC fait remonter ; pour l'heure faire au mieux avec ce qui est proposé, favoriser les interventions dans les établissements...

Pour faire référencer un partenaire : « pass culture pro ».

Nouvelle référente académique Adage : Pascale Di-Constanzo.

Cf tutos sur le site de la DAAC.

*5/ Formation à l'EMI dans le cadre du parcours MEEF Documentation
(I.Goddyn - Inspé)*

4 UE pour tous les stagiaires ; pour les professeurs-documentalistes, l'EMI est abordée dans les 4 :

UE1 : maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner.

> culture professionnelle en documentation

> sciences de l'information, de la communication et de la documentation

> savoirs disciplinaires et didactiques pour concevoir et analyser des séquences

UE2 : stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics.

UE3 : devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education Nationale

(PIX)

UE4 : se former à et par la recherche : séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel.

Rappel : le CAPES Documentation est ancré dans l'EMI, à l'écrit et à l'oral.

*6/ Ateliers par bassins :
préparer la diffusion et l'appropriation des ressources EMI-Doc dans les établissements.
(M.Level – IPR EVS)*

Introduction par M.Level : poursuite d'études = nécessité de travailler de façon autonome ; insertion professionnelle immédiate = aussi nécessité de partir avec des moyens pour savoir ensuite évoluer de façon autonome.

Organisation en trois groupes : présenter la démarche, le choix des compétences, les séances choisies ; question : comment chaque bassin pourra contribuer à l'évolution de la base commune ?

Groupe collège : E.Del Canto/K.Sebille/E.Henique

Groupe LGT : M.Boucherit

Groupe LP : Mme Fumet/M.Level/Mme Combaud

Mme Fumet et M.Level félicitent et remercient les collègues du groupe ressources EMI pour le travail réalisé, dont K.Sebille et E.Del Canto pour la formalisation en ligne.

Importance de donner une profusion d'idées plutôt qu'un modèle.

Concrètement, lors de la réunion bassin du 1^{er} trimestre = présentation de l'outil ; 2^{ème} trimestre = mise en réseau ; 3^{ème} trimestre = retour d'expérience vers le groupe de ressources. Intérêt que l'outil pop-lab se perpétue en évoluant ; aucun jugement de valeur porté sur les séances mises en ligne, intérêt = permettre l'appropriation.

Prévenir les IPR très en amont des dates de réunion de bassin.

CR par S.Moronval